

Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires

**Procès-verbal : Réunion du 15 septembre 2009**

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /  
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, avenue St Clair Est, Toronto, Ontario,  
le 15 septembre 2009 à 9 h HNE.

Membres du Conseil consultatif présents :

L'honorable David Crombie, président du Conseil consultatif  
David Cameron  
Marlyn Cook  
Fred Gilbert  
Rudyard Griffiths  
Eva Ligeti  
Dougal McCreath  
Donald Obonsawin

Absent :

Derek Lister

Membres du personnel de la SGDN présents (sauf pour le point 9) :

Ken Nash	Président et chef de la direction
Gillian Morris	Secrétaire adjointe au Conseil d'administration

Personnel participant :

Anda Kalvins	Directrice, Environnement (point 12)
Elena Mantagaris	Directrice, Gouvernement et relations extérieures (point 10)
Pat Patton	Directrice, Engagement et relations autochtones (points 5, 9 et 10)
Jamie Robinson	Directeur, Communications (sauf au point 9)
Sean Russell	Vice-président intérimaire, Technologie de la GAP (sauf au point 9)

## **AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF**

### **1. Ouverture de la réunion / Adoption de l'ordre du jour**

Le président du Conseil consultatif déclare la séance ouverte à 9 h 10. L'ordre du jour est présenté et adopté.

### **2. Procès-verbal de la réunion précédente**

Le Conseil consultatif lit et adopte le procès-verbal de la réunion précédente, qui a été tenue le 27 mai 2009.

## **NOUVELLES DE LA SGDN**

### **3. Rapport du président et chef de la direction de la SGDN**

Le président de la SGDN fait rapport sur des domaines d'activité importants pour la Société. Le personnel met la dernière main au Plan d'activités 2010. M. Nash mentionne que 2010 représentera une année importante pour la SGDN, alors que dans le cadre de la Gestion adaptative progressive (GAP) s'amorcera le processus de sélection d'un site et que la Société mettra la touche finale à la demande de permis pour le Dépôt géologique en profondeur pour déchets de faible et moyenne activité (DGP pour DFMA).

Les points saillants du compte rendu du président portent sur :

- le programme d'engagement varié sur le processus proposé de sélection d'un site;
- la mise au point d'un plan d'exécution de projet pour la phase de sélection d'un site;
- le démarrage du processus de sélection d'un site;
- l'élaboration de plus en plus précise des modèles conceptuels de DGP en roches cristalline et sédimentaire et la poursuite de la mise au point des dossiers de sûreté;
- l'adaptation de la formule de financement à l'ajout possible de nouveaux réacteurs nucléaires;
- les travaux sur le DGP pour DFMA, qui se poursuivent comme prévu;
- les rencontres avec la Première nation des Ojibways de *Saugeen*;
- l'augmentation du personnel – plus de 100 employés actuellement – et installation dans les nouveaux locaux du 2, rue St Clair Est;
- l'intérêt accru du gouvernement ontarien concernant les dépenses de la SGDN;
- les nouvelles sur les projets en cours ailleurs dans le monde.

Le Conseil est invité à discuter du rapport du président.

#### **4. Mises à jour sur le programme**

Le personnel de la SGDN est invité à présenter au Conseil consultatif des rapports sur les activités récentes des programmes de recherche technique et sociale de la SGDN.

##### *Rapport sur les activités d'engagement et de recherche sociale*

M. Robinson indique que le programme d'engagement a été principalement axé sur la perception du public concernant le processus proposé de sélection d'un site, ainsi que sur la poursuite des efforts pour approfondir les relations entre la Société et les organisations municipales et autochtones et avec les représentants gouvernementaux. Les points saillants du rapport comprennent :

- les travaux se rapportant au Forum municipal et autres rencontres avec des organisations municipales;
- les relations avec les gouvernements provinciaux et fédéral;
- les relations avec les médias;
- l'engagement des Autochtones;
- l'engagement au Québec.

Le Conseil est invité à discuter du rapport de M. Robinson. Le Conseil souligne l'importance de bien renseigner les gouvernements provinciaux et de bien préparer le lancement du processus de sélection d'un site et d'émettre des suggestions à la SGDN afin de l'aider à élargir ses discussions avec le gouvernement ontarien.

Le Conseil discute aussi de la résolution adoptée par l'Assemblée nationale du Québec et convient qu'il est du ressort des collectivités de décider si elles souhaitent participer ou non. Le Conseil considère qu'il est important de respecter la résolution, mais aussi de tenir le Québec au courant.

##### *Rapport sur le programme de recherche et développement technique*

M. Sean Russell fait le point sur les activités du programme technique de la GAP portant notamment sur :

- le soutien technique aux activités d'engagement;
- l'établissement d'un contrat pour mettre à jour le modèle conceptuel de la GAP et l'évaluation des coûts;
- plusieurs rencontres avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire;
- la prolongation d'une entente avec SKB (Suède) concernant la participation à un projet commun de recherche et de démonstration de la technologie des dépôts en roche cristalline;
- l'embauchage de plusieurs personnes en ingénierie des dépôts, en géosciences et en évaluation de la sûreté;
- une réunion du Groupe d'examen technique indépendant (GETI).

Le Conseil est invité à discuter du rapport de M. Russell. Le Conseil discute du processus d'octroi du contrat pour la mise à jour des modèles conceptuels et de l'évaluation des coûts. Le Conseil discute également de certains aspects techniques du plan préliminaire d'évaluation de la sûreté. Il souligne l'importance pour la SGDN de fournir au public un message technique cohérent. Il discute aussi de la manière dont la SGDN pourrait tirer profit de la recherche qui se fait ailleurs dans le monde afin de vérifier ses propres solutions techniques.

Un des membres du Conseil propose la tenue d'une séance d'information de 30 minutes pour permettre aux membres du Conseil de mieux comprendre certains aspects de la conception technique du projet.

Le Conseil discute de la dotation en personnel de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et de sa capacité à mener à bien les dossiers en cours concernant le projet de DGP pour DFMA. Il est mentionné que M. Binder, président de la CCSN, sera présent à la réunion de novembre du Conseil d'administration.

## **5. Élaboration du processus de sélection d'un site**

Le Conseil reçoit une mise à jour sur l'élaboration du processus de sélection d'un site. La SGDN a organisé plusieurs événements et activités publiques afin d'engager la participation des citoyens à l'examen du document. Plus particulièrement, le personnel a passé en revue l'essentiel des observations qu'il a recueillies par le biais des séances d'information publiques, des dialogues et des commentaires reçus à ce jour par la poste ou sur le site Web.

a) M. Jamie Robinson résume les commentaires reçus à ce jour dans le cadre des activités d'engagement :

- globalement, les commentaires ont été positifs et démontraient un appui à l'égard des efforts déployés par la SGDN;
- dans plusieurs cas, on demandait des explications sur :
  - le projet, de façon plus précise;
  - les avantages que pourrait en tirer la collectivité;
  - les incidences du projet;
  - la façon dont serait traitée une offre de terres publiques;
  - l'aspect que pourraient prendre les futures ententes de partenariat;
  - la façon dont la SGDN établirait un partenariat avec une collectivité;
  - la façon dont la SGDN pourrait engager le processus de sélection d'un site.

Les membres du Conseil sont invités à discuter du compte rendu. Le Conseil discute de plusieurs des commentaires reçus dans le cadre des dialogues. Un membre du Conseil suggère à la SGDN de comparer le rôle que pourraient jouer les municipalités locales à celui que pourrait jouer les municipalités régionales.

b) Survol des dialogues projetés à l'automne

M. Robinson indique que la SGDN poursuivra tout au long de l'automne ses activités d'engagement visant à recueillir le point de vue et les suggestions du public sur le processus proposé de sélection d'un site. Il passe en revue certaines des activités à venir :

- dialogues avec les citoyens;
- dialogue en ligne organisé par l'Université Royal Roads;
- dialogues avec les Autochtones;
- sondage d'opinion publique pancanadien;
- séances d'information auprès des ministères;
- dialogues multilatéraux;
- séances d'information publiques.

Le Conseil est invité à discuter de ce compte rendu. Les membres du Conseil discutent des prochains dialogues avec les Autochtones.

## **6. Lancement du processus de sélection d'un site**

Le point de vue des membres du Conseil est sollicité sur trois aspects importants touchant la mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive. Le président du Conseil d'administration de la SGDN invite le Conseil consultatif à discuter et à fournir des suggestions sur les aspects importants du processus de sélection d'un site, affirmant que les recommandations et suggestions du Conseil consultatif seraient transmises au Conseil d'administration.

a) Comment la SGDN pourrait lancer le processus de sélection d'un site

M. Nash affirme que la manière dont la SGDN entreprendra le lancement du processus de sélection d'un site sera cruciale. La SGDN doit au préalable examiner plusieurs facteurs, dont l'état de préparation, le moment opportun pour lancer le processus et la façon dont il sera communiqué.

Le Conseil est invité à fournir des suggestions sur le lancement du processus de sélection d'un site. Le Conseil discute des aspects suivants :

- La réussite de la SGDN dépendra de la qualité du partenariat qu'elle nouera avec la collectivité choisie et la SGDN devrait songer aux critères permettant de déterminer en quoi consiste un partenaire approprié et si ce partenaire endosse les valeurs de la SGDN;
- Le Conseil encourage la SGDN à établir une distinction nette entre l'élaboration du processus de sélection d'un site et le lancement du processus proprement dit;
- Il est important d'établir clairement la date du lancement pour indiquer que le processus est réellement entrepris;
- Le Conseil relève qu'il sera important que les gouvernements provinciaux soient bien informés et qu'ils soient prêts au lancement du processus de sélection d'un site afin de pouvoir suggérer à la SGDN des façons d'approfondir ses discussions avec eux. Un membre du Conseil soulève que le succès du processus de sélection d'un site dépendra des efforts déployés pour faire en sorte que les politiciens et représentants des gouvernements soient bien informés et soutiennent les travaux de la SGDN;
- La SGDN doit être prête pour le cas où un grand nombre de collectivités manifesteraient un intérêt;
- Le Conseil discute longuement de la façon dont les collectivités pourraient se renseigner auprès de la SGDN et du moment où une collectivité devrait informer les autres collectivités de la région;
- Le Conseil convient globalement qu'un lancement mesuré et graduel serait approprié.

b) Comment la SGDN doit se préparer à résoudre les problèmes de transport associés à la mise en œuvre de la GAP

M. Nash amorce une discussion portant sur d'éventuelles solutions pour atténuer les risques associés aux préoccupations du public reliées au transport du combustible irradié. Il résume la situation du transport du combustible irradié dans le monde et au

Canada; le cadre réglementaire; les préoccupations et les suggestions transmises à la SGDN et les engagements qu'elle a pris.

Le Conseil est invité à discuter et à commenter la question du transport. Le Conseil discute du transport actuel des matières radioactives au Canada et de l'intervention des collectivités dans ce domaine. Le Conseil propose que soit réalisée une étude à partir d'une route de transport fictive/illustrative afin que la SGDN puisse travailler à résoudre les problèmes reliés au transport des matières radioactives. Le Conseil suggère aussi de faire participer le Forum municipal et des collectivités à une étude éventuelle et à tirer des leçons de leur expérience.

c) Réflexion préliminaire sur la manière dont la SGDN pourrait traiter l'aspect du bien-être des collectivités dans le contexte de la mise en œuvre de la GAP.

M. Robinson présente l'aspect du bien-être des collectivités et la façon dont la SGDN pourrait mettre en place des mécanismes pour engager la participation des membres de la SGDN dans ce domaine. M. Robinson indique qu'il existe des exemples à l'échelle internationale, dans le domaine de la recherche du bien-être des collectivités, d'aide financière pour permettre aux collectivités de participer au processus de sélection d'un site, aussi bien que de sommes substantielles accordées pour l'acceptation de projets.

Le Conseil est invité à discuter du rapport de M. Robinson. Le Conseil discute des points suivants :

- Le bien-être d'une collectivité suppose notamment la protection contre les préjudices (non seulement la promesse d'une rétribution), et la SGDN doit s'engager relativement à la sûreté à long terme du projet et à la protection des collectivités contre les préjudices;
- Il est suggéré à la SGDN d'étudier les meilleures pratiques internationales pour mieux se préparer relativement à cet aspect;
- L'importance de faire en sorte que tout hôte éventuel ne soit pas une collectivité handicapée ou « malade »;
- Divers échanges ont lieu sur le sujet du dédommagement et pour tenter de déterminer s'il est préférable d'établir une proposition avant de discuter avec une collectivité ou de négocier avec elle lorsqu'elle aura consenti au projet;
- Adhésion à la proposition que la SGDN déclare que des fonds sont prévus pour aider des collectivités à participer au processus.

## **7. Examen du Plan d'activités 2010**

Le président de la SGDN passe en revue les pistes proposées pour la mise en œuvre de la GAP, qui sont décrites dans le Plan d'activités quinquennal préliminaire de la SGDN pour les années 2010 à 2014.

Le Conseil est invité à commenter les aspects du Plan d'activités 2010 reliés à la GAP. Le Conseil discute du plan et l'approuve sous la forme présentée.

## **8. Mise à jour sur les plans de DGP d'EACL**

Pour donner suite à la requête présentée par le Conseil à la réunion du mois de mai 2009, le président de la SGDN présente l'état de la situation concernant les plans d'EACL pour un DGP pour déchets de faible et moyenne activité.

Le Conseil discute longuement des travaux d'EACL et des possibles incidences sur le processus de la SGDN. Le Conseil propose et adopte la résolution suivante :

### **IL EST PAR LES PRÉSENTES RÉSOLU QUE :**

Le Conseil consultatif de la SGDN porte un intérêt soutenu aux travaux d'EACL touchant les déchets de faible et moyenne activité, notamment quant au risque que présentent ces travaux pour la SGDN, et demande qu'un compte rendu soit présenté au Conseil lors de la réunion du mois de novembre

La motion est proposée et appuyée et adoptée à l'unanimité.

## **9. Savoir traditionnel autochtone**

Au cours de la réunion du mois de mai, le Conseil a demandé au personnel de la SGDN d'examiner comment la SGDN avait, à ce jour, cherché à intégrer le savoir traditionnel autochtone (STA) à ses travaux.

S'appuyant sur le travail de M. David Cameron, ainsi que sur la discussion à ce sujet du Conseil consultatif lors de cette réunion, Mme Jo-Ann Facella a préparé un rapport préliminaire résumant les diverses façons dont la SGDN a tenté d'intégrer les concepts et perspectives issus du STA à ses plans, processus et politiques. Mme Pat Patton passe en revue les points importants de ce rapport.

Le Conseil est invité à discuter de ce qu'a accompli la SGDN à ce jour.

Le Conseil discute longuement et en profondeur de l'importance de cet aspect des travaux pour le processus de sélection d'un site et suggère des pistes de réflexion pour déterminer comment le STA pourrait être intégré lorsque le processus de sélection d'un site aura été lancé. Le Conseil soulève que la SGDN devra :

- préparer un résumé sur les façons dont le STA s'intègre au processus de sélection d'un site;
- préparer une description de la façon dont les terres autochtones pourraient être reconnues;
- faire en sorte que la perspective autochtone soit représentée dans le processus de sélection d'un site;
- discuter de la façon dont la SGDN inclura le savoir qui lui sera transmis dans le cadre de cérémonies traditionnelles;
- discuter de la façon dont la SGDN et la collectivité partenaire intégreront le STA et reconnaîtront que la propriété intellectuelle doit être protégée ainsi qu'il est déclaré dans le processus proposé de sélection d'un site;
- penser à intégrer le STA dans les documents de communication de la SGDN.

Des membres du Conseil font les suggestions suivantes :

- La SGDN doit envisager de collaborer avec les peuples autochtones du site choisi à la réalisation d'une étude spirituelle des lieux;
- La SGDN doit peut-être envisager de commencer ses réunions par une cérémonie spirituelle, au besoin, comme cela se fait dans certaines régions de la Nouvelle-Zélande;
- Il serait peut-être souhaitable de bénir le site du DGP de Kincardine, en collaboration avec les premières nations de la région.

Le président résume la discussion du Conseil en observant que le rapport présentant ce que la SGDN a fait à ce jour est utile et que le Conseil souhaiterait que la SGDN définisse plus précisément comment elle entend appliquer le savoir traditionnel autochtone à la phase de sélection d'un site.

#### **10. Suivi des recommandations de la Table ronde des jeunes**

Les membres de la Table ronde des jeunes de la SGDN ont été présentés au Conseil lors de la réunion du mois de mai. Le Conseil demande à être informé de la manière dont la SGDN entend intégrer les recommandations de la Table ronde des jeunes. Le personnel passe en revue avec le Conseil la façon dont la SGDN entend donner suite à chacune des recommandations apportées.

Le Conseil est invité à discuter des réponses de la SGDN aux recommandations de la Table ronde des jeunes. Le Conseil exprime sa satisfaction concernant le travail de la SGDN et félicite l'organisation concernant le suivi apporté aux recommandations et la célérité avec laquelle elle a agi. Les membres du Conseil se disent impatients de rencontrer les membres de la Table ronde des jeunes au cours de la première moitié de 2010 pour examiner la mise œuvre par la SGDN des recommandations qu'elle lui a faites.

#### **11. État des programmes internationaux**

À la demande du Conseil, la SGDN présente un document d'information sur l'état des programmes de gestion du combustible irradié et des déchets de haute activité dans le monde.

#### **12. Planification du Rapport triennal de la SGDN**

En vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, la SGDN est tenue de présenter son premier rapport triennal en mars 2011. Cette loi exige que les commentaires du Conseil consultatif sur les progrès et plans de la SGDN soient joints au rapport. Le but de ce point est que le Conseil amorce une discussion sur le plan de travail 2010 qui servira à rédiger les commentaires indépendants du Conseil qui seront joints au rapport triennal de la SGDN qui doit être présenté en mars 2011.

Le Conseil est invité à examiner la planification du Rapport triennal de la SGDN. Le Conseil a discuté du rapport à venir et demande qu'une séance à huis clos soit prévue à la réunion de novembre pour discuter en profondeur de la préparation du Rapport triennal. Le Conseil demande à la SGDN de lui faire parvenir une copie des derniers commentaires formulés par le Conseil sur l'étude de la SGDN et demande aussi qu'un



